

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 136 (1991)  
**Heft:** 12

**Vereinsnachrichten:** Manifeste pour une armée digne de ce nom

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 25.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Manifeste pour une armée digne de ce nom

A la suite de la votation fédérale du 26 novembre 1989 sur l'initiative visant à supprimer l'armée, le chef de l'Instruction a formé un groupe de travail chargé d'examiner les critiques émises à l'encontre de l'armée et de rédiger des propositions de réformes. Le rapport de ce groupe de travail, connu sous le nom de Commission Schoch, a été publié en novembre 1990 et, contrairement à l'objectif initial, largement rendu public et diffusé par les médias.

Un groupe de citoyens venant de toute la Suisse romande a décidé de participer au débat en prenant position face aux réformes proposées, rédigeant à cet effet un manifeste dans les quatre langues nationales, sous le nom d'«**ACTION POUR UNE ARMÉE DIGNE DE CE NOM**».

Dans un premier temps, le manifeste a été adressé à des officiers; dès l'été, le comité a décidé d'étendre son action à toutes les citoyennes et citoyens convaincus de la nécessité pour notre pays de disposer à l'avenir d'une armée crédible, capable de faire face aux différentes formes de menace et à leur évolution, soucieux de combattre l'esprit de démission et de dénigrement qui souffle sur tout ce qui touche à notre armée.

A ce jour, près de 2000 citoyennes et citoyens de toute la Suisse ont adhéré à l'action.

Celle-ci doit prendre prochainement la forme d'une association constituant une structure visant à maintenir, dans notre pays, une armée crédible.

*Comité pour une armée digne de ce nom*

## Texte à signer

Les citoyennes et citoyens soussignés se déclarent convaincus de la nécessité, pour notre pays, de disposer à l'avenir d'une armée efficace et crédible, capable de faire face aux différentes formes de menace et à leur évolution. Ils sont en outre persuadés que le maintien, au centre de l'Europe, d'une Suisse militairement forte contribuera à la stabilité d'un continent bouleversé par les nouvelles données géostratégiques.

Ils entendent également combattre l'esprit de démission, de dénigrement et de découragement qui s'est emparé de trop de citoyens responsables et que révèle en particulier le rapport Schoch.

C'est pourquoi ils souscrivent, pour l'essentiel, aux thèses développées dans le *manifeste pour une armée digne de ce nom* et, plus encore, à l'esprit dans lequel elles ont été rédigées.

à découper ou à photocopier

Nom

Prénom

Adresse

A renvoyer à: **Action pour une armée digne de ce nom**

Case postale 31

1920 MARTIGNY 1 – CCP 19-11212-8

*Ce manifeste et des bulletins d'adhésion peuvent être obtenus à la même adresse*